



Syndicat des Territoriaux
de Grenoble et du CCAS

AVANCEMENTS ET PROMOTIONS 2019 CAP DU 14 MAI 2019

Les actions de la CGT ont pour socle les valeurs d'humanisme, de solidarité et de progrès social. Les élections professionnelles de décembre 2018 ont renforcées notre détermination à œuvrer en faveur de tous les agents de la Ville de Grenoble.

Pour cela, nous revendiquons l'importance des leviers de reconnaissance de l'engagement des agents publics **que sont l'avancement et la promotion interne.**

Depuis plusieurs années, la destruction du service public est en marche et ce **n'est pas le projet de loi de Modernisation de la Fonction Publique qui viendra stopper cette dégringolade.**

Le recours massif aux contrats précaires dans la fonction publique, la destruction programmée des instances paritaires et donc du dialogue social sont des sujets d'actualité qui sont les marqueurs d'une régression sociale **dont les premières victimes sont le service public avec ses agents et de fait les usagers.**

Ce projet de loi signifie :

- La fin du statut du fonctionnaire
- Une plus grande précarité de nos futurs collègues
- Un déni de l'importance d'un dialogue social
- Un démantèlement de l'action publique

La CAP d'avancement représente pour les agents le seul levier de reconnaissance de leur travail leur permettant de se projeter vers l'avenir durant toute leur carrière.

Si les mesures d'austérité sont décidées au niveau national, leur application dépend de chaque employeur.

Ainsi, la mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire de fonction (RIFSEEP) est dans sa mise en œuvre une preuve supplémentaire que **le budget alloué au personnel est largement insuffisant pour assurer un avenir serein à tous et plus particulièrement aux catégories C.**

Jusqu'alors nous avons toujours boycottés les réunions de travail présentant les ratios établis par la collectivité. Cette année, devant l'urgence sociale et l'exaspération des agents subissant chaque jour un assèchement des moyens, nous avons décidé de participer à ces rencontres pour faire valoir **une fois de plus nos revendications :**

- **abonner les ratios toujours plus restrictifs – Nous revendiquons des ratios à 100%**
- **nommer tous les lauréats aux concours et examens**
- **utiliser à minima les dispositifs réglementaires et statutaires**
- **ouvrir le droit à un déroulement de carrière sans frein pour tous les agents**
- **allouer les moyens budgétaires suffisants pour assurer dans la durée le financement des avancements et promotions**

Nous invitons tous les agents remplissant les conditions d'avancement ou de promotion interne ainsi que les lauréats à adresser au Maire des recours. **Pour cela, nous tiendrons comme chaque année des permanences pour vous aider à défendre en instance vos dossiers.**

Grenoble le 19 FEVRIER 2019